

## Les travaux du crématorium de Petit-Quevilly se poursuivent

Compte tenu du nombre annuel croissant de crémations pratiquées au crématorium du cimetière Monumental, qui atteint sa capacité maximale, la Métropole investit pour la construction d'un second crématorium à Petit-Quevilly. Ce nouvel équipement, situé rive gauche, permettra de répondre à la demande tout en proposant aux habitants un lieu de recueillement qualitatif, répondant aux dernières normes environnementales. Les travaux, débutés fin 2018 s'achèveront en janvier 2020.



La Métropole Rouen Normandie exerce la compétence « gestion et extension des crématoriums » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. À ce titre, elle est propriétaire du crématorium de Rouen situé rive droite. Ce crématorium assure en moyenne 2000 crémations par an, ce qui n'est plus suffisant pour couvrir la demande, en constante augmentation à l'inverse de l'inhumation. Aujourd'hui, 30 % des personnes décédées sont incinérées (contre 1 % dans les années 80) et d'après les études IPSOS, ce taux devrait continuer à évoluer puisque 57 % des personnes âgées de +60 ans déclarent préférer la crémation pour leurs obsèques.

Un projet de nouveau crématorium, porté par la Métropole, a ainsi vu le jour à Petit-Quevilly sur la Zone d'Activité Économique Elisa Lemonnier. Il a pour objectif d'équilibrer l'offre sur la rive gauche de la Métropole en réalisant 2000 crémations / an supplémentaires et ainsi de réduire les délais d'attente. Cette future ZAE de 4 ha, appartenant à la Métropole, accueillera ce nouvel équipement d'une surface de 8540m<sup>2</sup> ainsi que des bureaux et des commerces.

La qualité architecturale et environnementale du crématorium de 743m<sup>2</sup>, dessiné par le cabinet d'architecture Babel, permettra de proposer un lieu sobre et empreint de sérénité, propice au recueillement. Il disposera d'un hall d'accueil, de 2 salles de cérémonies d'une capacité de 150 pour l'une et 40 personnes pour l'autre ainsi que d'une salle de convivialité permettant d'accueillir 75 personnes. Le bâtiment disposera également de 2 équipements de crémation, adaptés aux défunts présentant une forte corpulence, ainsi que des locaux pour les agents. Chaque four pourra réaliser de 6 à 8 incinérations par jour. À l'extérieur, de vastes parkings entourés de verdure, ainsi qu'un large parvis sont prévus. Au croisement des boulevards de Verdun et Stanislas-Girardin et à proximité de la station de métro Charles-de-Gaulle, l'équipement sera facile d'accès.



Le processus de construction du bâtiment répond à plusieurs objectifs techniques :

- Présenter une qualité d'insertion dans l'environnement urbain afin d'assurer une invisibilité de la cour de service et des équipements techniques
- Protéger l'environnement en limitant au mieux l'impact sur les milieux naturels et humains qui entourent cet établissement,
- Proposer des installations évolutives pour augmenter ultérieurement, si besoin, le nombre de crémations
- Être exemplaire en termes environnementaux, fonctionnels et d'accessibilité à tous les handicaps.
- Atteindre une performance énergétique plus optimale avec la volonté d'être certifié Passivhaus®
- Utiliser la méthode de travail numérique 3D qui permet une meilleure compréhension et anticipation du projet et une limitation des coûts de fonctionnement et de maintenance

### **Un nouveau délégataire pour la gestion des deux crématoriums de la Métropole**

À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019 un nouveau délégataire assurera la Délégation de Service Public pour les deux crématoriums (Rouen et Petit-Quevilly). SCF (Société des Crématoriums de France) aura la charge de gérer les deux équipements pour une durée de 5 ans. Dans un premier temps celui de la rive droite à Rouen, puis celui de la rive gauche à Petit-Quevilly dès son ouverture en 2020.

Les éléments essentiels à ce nouveau contrat sont les suivants :

- Baisse des tarifs publics de crémation
- Nouveaux tarifs sociaux
- Meilleure rémunération de la Métropole

A titre d'exemple, le tarif d'une crémation « adulte » passera de 660 € à 592 € (-10%) le 1<sup>er</sup> octobre 2019. Pour les familles bénéficiant du RSA-APA, le tarif sera de 415 € (-37%) et 0 € (pour les -12 ans).

La redevance annuelle versée par le nouveau délégataire à la Métropole est estimée à 683.000 € en moyenne permettant ainsi de rembourser en partie le nouvel équipement et les futurs travaux des crématoriums.

Depuis un démarrage des travaux fin octobre 2018, le crématorium est sorti de terre. Le clos et couvert est réalisé et la mise en place des cloisons intérieures s'achève. La mise en service prévisionnelle de l'équipement est prévue en janvier 2020.

**Le coût prévisionnel de l'opération est de 5,5 M€ financé en intégralité par la Métropole Rouen Normandie.**



#### **CONTACTS PRESSE**

Marion FALOURD  
[marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr)  
02 32 12 23 16 – 06 16 21 38 54

Perrine BINET  
[perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr)  
02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05